

Quelles journées d'études !

Chers adhérents,

Nous avons décidé d'organiser des **journées d'études sur l'enseignement de la problématisation**. Le pari était un peu fou : travailler sur 3 jours !... pour se donner suffisamment de temps... à Dijon !... pour éviter que TOUT se fasse toujours à Paris !... et pendant les vacances scolaires d'octobre !... comme toujours et parce que c'est le seul moyen de nous réunir sans trop de difficulté quelles que soient nos académies de rattachement.

Pari tenu : nous étions une quarantaine. Si le thème retenu avait laissé certains d'entre nous un peu sceptiques, il s'est avéré que ces journées ont été très riches et très denses (trop diront certains !). Riches de débats ! Car le moins qu'on puisse dire, c'est que la confrontation de nos idées et de nos pratiques sur ce que c'est qu'une problématisation philosophique et la façon d'apprendre aux élèves à problématiser a immédiatement fait apparaître une multitude de questionnements et d'avis pour le moins... divergents.

Nos journées d'études auront été bien conformes, de ce point de vue, à ce à quoi nous aspirons pour la profession : l'existence de lieux d'études, d'échanges d'idées et d'expériences qui permettent, par la discussion entre pairs, de mieux comprendre certaines difficultés du métier et de les surmonter. Car - et c'était l'autre vertu de ces journées - ces discussions franches nous ont aussi permis de clarifier un certain nombre de positions, d'identifier de faux-problèmes mais aussi des vrais points de clivages. Bref, d'y voir plus clair ... sur cette exigence « problématiser ! » dont la notion est, pour le moins, amphibolique.

D'où après, ces journées, la question suivante : comment faire profiter les adhérents de l'ACIREPh de ces réflexions, des conférences ? Comment capitaliser ce travail et le mettre à disposition de tous ? Y consacrer un bulletin spécial ? Nous y réfléchissons encore... notamment pour certains échanges qui se prêtent mal à la rédaction d'articles. Mais dans l'immédiat, nous avons décidé de consacrer un numéro spécial de Côté-Philo qui reprendra les contributions et débats essentiels. Nous vous demandons seulement un peu de patience car il faut un peu de temps pour préparer ce numéro, surtout que nous avons déjà le deuxième numéro consacré à la Dissertation en chantier.

Par ailleurs, notre association se propose de reprendre un certain nombre de dossiers. Vous savez probablement que le Ministère réfléchit à la « **revalorisation** » **des séries littéraires**. Un rapport de l'Inspection Générale de l'Éducation Nationale vient d'être remis au Ministère (<http://media.education.gouv.fr/file/63/8/3638.pdf>), rapport auquel a participé l'Inspection Générale de Philosophie à travers son Doyen, Christian Souchet.

Nous avons évoqué cette question dans notre précédent bulletin (sur la rencontre ratée avec le SNES). Mais il se trouve que nous allons bientôt en rediscuter, notamment au CA de l'ACIREPH et certainement à son Assemblée Générale, à propos des orientations de notre activité.

Comme nous souhaitons que ce débat soit le plus large possible, nous vous soumettons des *propositions*. Il s'agit d'un texte *ouvert*, à discuter, critiquer, amender, concernant à la fois, l'orientation de l'ACIREPh et les activités possibles dans un proche avenir compte tenu - aussi - de l'état réel de nos forces. Les propositions d'actions sembleront peut-être insuffisantes, c'est qu'elles se veulent ajustées aux possibilités effectives de réalisation.

Faites-nous connaître votre avis, vos suggestions, vos propositions.

Très cordialement.

Serge Cospérec.

Bulletin
de
l'association
pour la
création
des instituts
de recherche
sur
l'enseignement
de la
philosophie

1^{ER} POINT : PORTER UN PROJET POLITIQUE CLAIR

Le projet politique de l'Acireph est de rendre l'enseignement de philosophie plus démocratique, plus utile et plus formateur qu'il ne l'est actuellement.

Ce projet politique implique de *distinguer*

- son aspect **institutionnel** (programmes, horaires, contenus)

- son aspect **didactique** (pratique de classe)

L'intervention publique de l'ACIREPH ne pouvant être de même nature selon qu'il s'agit de traiter les questions *institutionnelles* ou les questions *didactiques*.

SUR LE PLAN INSTITUTIONNEL

Nous pouvons présenter les conditions institutionnelles pour un enseignement de philosophie plus formateur et pour tous. La traduction *politique* de ces conditions est l'ensemble des propositions de réforme que nous soutenons et appelons de nos vœux. Si nous reprenons l'ensemble de nos débats, de nos interventions précédentes et les affirmations de notre *Manifeste pour l'enseignement de la philosophie*, nous pouvons dégager des points qui ont déjà fait l'objet de prise de positions fortes.

I. La démocratisation suppose de donner à tous les élèves une culture philosophique élémentaire. Ce qui implique une refonte des programmes de façon à déterminer explicitement les éléments de cette culture philosophique élémentaire.

I.1. Des programmes délimitant clairement le champ d'étude et spécifiant les connaissances à acquérir

⇒ L'ACIREPH demande qu'on revienne à des **programmes de problèmes et de textes**¹ qui ont fait leur preuve, au lieu des absurdes programmes actuels de *notions* et d'*auteurs* qui ont plongé l'enseignement de philosophie dans le marasme et l'échec depuis 30 ans.

Et des programmes, déterminant clairement pour chaque problème,

⇒ les **distinctions lexicales** opératoires en philosophie, dont l'ignorance ou la représentation confuse font obstacle à la pratique d'une pensée rigoureuse ; **les distinctions conceptuelles** enracinées dans la tradition constitutives d'une culture philosophique élémentaire

⇒ les **repères doctrinaux, thèses et argumentations fondatrices** (par exemple : *dogmatisme, scepticisme* dans un cours sur la vérité) sans lesquels il est impossible à un débutant de s'orienter dans la pensée, de saisir les enjeux d'un problème, de conceptualiser sa propre position

I.2. Des programmes ménageant une place conséquente, pendant le temps scolaire, à l'apprentissage de la pensée critique, c'est-à-dire aux exercices qui permettent de développer les capacités à questionner, raisonner, argumenter de façon rationnelle

⇒ Des programmes qui **indiquent explicitement les COMPÉTENCES** qui doivent être développées et exercées ; et de nouvelles Instructions concernant les exercices et le travail des élèves qui précisent et proposent les modalités de cet apprentissage.

¹ Les programmes de 1832 à 1973 ont toujours été des programmes de « questions » ou « problèmes » accompagnés d'une liste de Textes. En 1973, les questions deviennent des notions, le liste des œuvres est remplacée par une liste d'auteurs, cette double transformation produisant un programme virtuellement infini.

II. La démocratisation de l'enseignement de philosophie suppose de repenser la place de la philosophie dans l'institution

II.1. Faire de la philosophie dès la classe de première (si non de seconde)

Cette extension n'a de sens que si elle permet *une initiation* progressive des élèves à cette nouvelle discipline et *des pratiques libérées des contraintes* qu'imposent les exercices standards de l'actuel examen final ; ce qui est parfaitement compatible avec l'orientation proposée ci-dessus pour les nouveaux programmes de philosophie.

II.2. redéfinir les horaires de philosophie de toutes les séries pour les mettre en cohérence avec les exigences et besoin réels de formation

Rien ne justifie l'énormité des disparités observées dans une école démocratique : *de 8 heures de philosophie en L* (voire 10 heures avec l'ECJS) *à seulement 2 heures en STT ou STL*. Il faut avoir le courage de s'interroger sur la pertinence d'une distribution si déséquilibrée. Le refus actuel de la **remise à plat des horaires dans l'ensemble des séries** est l'un des obstacles à la démocratisation de notre enseignement, à son extension en première et à sa rénovation

Les horaires actuels, héritage de l'antique hiérarchisation des séries, **sont absurdes et injustes** du point de vue de la formation et des besoins de formation. Les élèves dont la formation générale est la plus fragile ont les horaires les plus faibles. Ces horaires sont responsables de la lourdeur des services des professeurs aux classes à très faibles horaires et de l'iniquité des conditions de travail : les professeurs à 2 ou 3 classes, les professeurs à 5, 6, 7, voire 8 ou 9 classes !

II.3. Encourager l'extension de la philosophie aux classes des lycées professionnels

Les élèves de ces établissements n'ont pas vocation à être les éternels exclus d'un enseignement dont on ne cesse, par ailleurs, de vanter les vertus et la nécessité pour la formation de l'homme et du citoyen. Personne ne sous-estime les difficultés d'une telle extension puisqu'il faudra adapter cet enseignement aux conditions de ces lycées. Mais c'est tout à fait faisable en reprenant les orientations indiquées ci-dessus pour les programmes et en inventant des pratiques (dont beaucoup existent déjà) appropriées à ces classes.

II.4. Soutenir les initiatives et expérimentation de pratiques philosophiques en direction des collégiens

[il n'y a aucune prise de position publique à ce jour de l'ACIREPH sur ce point, mais il semble en cohérence avec tout ce que nous disons par ailleurs ; il ne s'agit pas de demander l'extension au collège de l'enseignement de philosophie mais seulement de rendre possible des pratiques qui ne sont pas dénuées d'intérêt et qui demandent à être évaluées. L'Italie où l'on enseigne la philosophie de la seconde à la terminale, réfléchit à l'institution d'un enseignement de philosophie pour les classes de 3^{ème} dans une perspective de démocratisation.. et en son temps le GREPH avait proposé de très intéressantes lectures de Platon en... 6^{ème} !]

III. Enfin notre association demande toujours et encore la création des IREPHs

SUR LE PLAN DIDACTIQUE

L'ACIREPH n'a et ne peut avoir de propositions de **réforme des pratiques**. Car précisément elle refuse à inventer une nouvelle orthopraxie officielle qui viendrait se substituer à celle que tente

d'imposer aux enseignants les représentants de la « Doctrine Officiuse » et ses braves gendarmes.

En revanche :

1. L'ACIREPh soutient que certaines pratiques sont à l'évidence moins formatrices que d'autres, que certains exercices sont moins pertinents que d'autres.

L'ACIREPh a d'ailleurs présenté une critique raisonnée et argumentée de ces pratiques assurément *non pédagogiques, non formatrices, anti-démocratiques, et pour tout dire ineptes*. Par exemple, la pratique de la « leçon » entendue à la manière de la doctrine officieuse, solidaire de l'idéologie du professeur-philosophe-auteur-de-son-cours qui n'a qu'à philosopher ou penser DEVANT les élèves pour les faire penser par les seuls vertus de l'« *imprégnation* » ou de l'« *imitation* ». Voir notre *Manifeste* sur ce point.

2. Mais cela ne signifie nullement qu'il y aurait UNE seule bonne pratique ou un seul type d'exercices pertinents.

L'ACIREPh défend le respect du *pluralisme en matière de didactique*, dans la limite évidente des obligations qu'impose notre responsabilité d'enseignants (suivre les programmes, préparer nos élèves au baccalauréat par exemple, quoique nous puissions penser *par ailleurs* de ces programmes et de ces épreuves).

L'ACIREPh refuse d'enfermer l'interrogation didactique dans l'alternative ruineuse du « parti pris pédagogique » opposé au « parti pris anti-pédagogique ». Contrairement à un certain discours antipédagogique militant (« *la philosophie est à elle-même sa propre pédagogie* ») l'ACIREPh affirme la **légitimité du souci pédagogique et didactique**. Nous disons que c'est une condition *nécessaire* (mais non suffisante) d'un enseignement de philosophie plus formateur et plus démocratique. Et contrairement à un certain discours pédagogique également militant, l'ACIREPh affirme qu'il est **inepte et dogmatique d'affirmer posséder la vérité en matière pédagogique**, de diaboliser certaines pratiques au motif qu'elles seraient dites « traditionnelles » sans vérifier l'effectivité de ce qu'elle recouvre. L'ACIREPh refuse de penser les questions d'enseignement à travers les oppositions récurrentes des débats aussi stériles qu'ordinaires sur l'école : *pensée vs connaissance, apprentissage vs enseignement, créativité vs transmission, méthodes actives vs cours magistral, éducation vs instruction, apprendre à philosopher vs apprendre de la philosophie*, etc. Que ces oppositions aient aidé, à un moment donné, à formuler des problèmes, ne doit pas nous rendre aveugles au fait qu'elles fonctionnent aujourd'hui comme des slogans guerriers, grossièrement simplificateurs, qui empêchent de penser les questions éducatives plus qu'elles ne les éclairent.

3. L'ACIREPh soutient que la réflexion didactique et la pédagogique ne peut progresser, s'approfondir et s'enrichir, qu'à travers l'échange, la diffusion et la confrontation des pratiques enseignantes ; - que c'est aussi le principal moyen pour chaque professeur de philosophie de se ressourcer, de renouveler son propre enseignement et - bien souvent - de trouver des issues aux difficultés que chacun rencontre inévitablement dans ses classes.

2^{ÈME} POINT : ORIENTER L'ACTIVITÉ EN FONCTION DU PROJET POLITIQUE

1^o PORTER LA PARTIE INSTITUTIONNELLE DU PROJET. Comment ?

ACTION 1 : PORTER LA PARTIE INSTITUTIONNELLE DU PROJET POLITIQUE

1.1 *Déjà en le faisant connaître aux "autorités" habituelles* (Inspection, Ministères) et aux associations (Syndicats, APPEP).

1.2 *En le faisant connaître à nos collègues.*

1.3 *En le faisant aussi connaître aux candidats des différents partis pour la présidentielle 2007.*

1.4 Enfin, *en l'adressant à la presse* en temps utile.

2^o TRAVAILLER SANS ATTENDRE À LA PARTIE DU PROJET QUI DÉPEND DE NOUS EN ARTICULANT L'INSTITUTIONNEL ET LE DIDACTIQUE.

S'il est vrai que les modalités pédagogiques de l'enseignement relèvent du pluralisme, **il ne faut évidemment pas laisser tomber la question des pratiques** dans le domaine *privé* des options didactiques possibles. 1^o D'abord comme il a été dit, parce que certaines pratiques sont *clairement anti-démocratiques* ou même se revendiquent d'un élitisme plus ou moins assumé. En ce sens les *pratiques* font partie du politique. 2^o Ensuite, parce que l'échange de pratiques et la réflexion didactique font aussi partie de l'identité de l'ACIREPh.

Les membres de l'association attendent aussi de l'ACIREPh qu'on y travaille les « pratiques », qu'on y exemplifie des démarches pour sa classe, des exercices, etc.

Comment faire cela en évitant la dispersion de nos forces ?

⇒ PROPOSITION D'ACTION 2

Puisque nous devons faire avec les programmes *actuels*, puisque Michel Fichant concédait *pour la forme* que son programme était un programme de *problèmes*, prenons-le au mot, saisissons donc l'occasion offerte par l'indétermination du nouveau programme pour travailler ces programmes de façon constructive et utile.

Voyons ce que les professeurs de philosophie font de ce programme, comment ils se l'approprient. Enquêtons auprès de nos collègues pour connaître les *problèmes* qu'ils étudient avec leurs élèves. Travaillons à faire ainsi ce qu'une Inspection réellement *pédagogique* ferait, à savoir rendre plus lisible pour les professeurs (et pour le profit des élèves) le *sens commun* de la profession

Mais comment procéder ?

Il s'agirait dans un PREMIER TEMPS d'enquêter par rapport au programme *sur ce qui se fait dans les classes et pourquoi : quels problèmes étudie-t-on et pourquoi ceux-là ?* Il s'agit bien de savoir CE QUI SE FAIT et NON PAS CE QUI DEVRAIT SE FAIRE. On aura ainsi un éventail des *possibles*. On verra s'il y a de fortes convergences ou de fortes divergences. Et on le fera connaître pour en discuter.

Il serait ensuite souhaitable d'élargir cette réflexion (comme dans le projet des IREPh) à d'autres acteurs que les professeurs de lycée : collègues de l'Université ou de l'étranger. L'enquête, les concernant, portera alors forcément sur ce qu'ils *feraient* ... et pourquoi ?

Mais aussi aux élèves, voire à des adultes « lambda » ? Donnons leur à lire le programme Fichant et demandons leur *quels problèmes* ils aimeraient ou s'attendraient à voir traiter en philosophie, et *pourquoi*... même s'ils ne savent pas bien ce qu'est la philosophie. Il se peut que nous n'ayons pas grand chose à apprendre d'une telle enquête... mais, tout de même, leur pré-compréhension des programmes ainsi que leurs centres d'intérêt nous sont-ils complètement indifférents ? Et certaines de leurs attentes ne peuvent-elles pas être également éclairantes ?

Puis, dans un DEUXIÈME TEMPS, d'exploiter ces résultats.

1. En les faisant connaître Dans l'association, par le bulletin. Cela pourrait aussi donner quelques articles dans *Côté-Philo* qui réaffirmera opportunément sa dimension « journalistique », celle de l'enquête.

2. En suscitant et organisant, dans la profession, un début de débat sur le thème : quels problèmes devraient être étudiés en priorité ? Que l'Association soit toujours et encore le **lieu du débat et de la réflexion** sur les questions du métier. Table ronde. Soirée. Journée d'études. Forum internet. Rencontres. Et de nouveau

articles dans *Côté-Philo*. Les formes sont ouvertes. Adaptables à nos forces.

ACTION 2 : ENQUÊTER SUR CE QUI SE FAIT ET DÉBATTRE DE CE QUI POURRAIT SE FAIRE

Sollicitons les collègues de l'ACIREPh et quelques autres.

Réalisons une enquête légère et bien ciblée auprès d'un nombre suffisant de professeurs

1. Demandons leur *quel est le (ou les) problèmes qu'ils étudient prioritairement avec leurs élèves* pour chacun des grands champs indiqués par Fichant (c'est-à-dire les notions de la « colonne 1 »)

2. Et demandons-leur *pourquoi* ?

Et de même, à partir du programme des techniques.

Sollicitons l'enseignement supérieur.

Nous l'oublions toujours. Faisons une enquête auprès des universitaires, tous les universitaires... susceptibles d'être intéressés et de nous répondre. Donnons-leur le programme actuel des terminales et son mode d'emploi abrégé. Et demandons leur *quel est LE problème - d'après eux - qu'il conviendrait d'étudier prioritairement dans le cadre d'un enseignement élémentaire de philosophie de terminale* pour chacun des grands champs indiqués du programme Fichant (notions de la « colonne 1 »). Et pourquoi ? De même, à partir du programme des techniques.

Sollicitons nos amis étrangers avec la même démarche que pour les universitaires.

Sollicitons *éventuellement et si nous en avons les moyens, des élèves, de préférence avant la terminale...*

PUIS EXPLOITONS CES RÉSULTATS.

1. Faisons les connaître.

2. Suscitons et organisons, dans la profession, la réflexion sur le thème : quels problèmes devraient être étudiés en priorité ?

⇒ PROPOSITION D'ACTION 3

Travaillons les *contenus* et les *pratiques*, l'*institutionnel* et le *didactique* mais sur **UN objet précis**.

(toujours pour éviter la dispersion des forces et trouver des objets de travail qui nous permettent de travailler *ensemble*).

ACTION 3 : TRAVAILLER LES CONTENUS ET LES PRATIQUES SUR UN OBJET PRÉCIS EN RELATION DIRECTE AVEC LE PROJET POLITIQUE

1. Choisissons un problème qui nous paraît prioritaire et soit compatible avec le programme existant en séries technologiques ou dans les séries générales.

Par exemple, un problème commun relatif à « **LA RELIGION** » (série générale) et « la raison et la croyance » pour les séries techniques.

2. Initiions un travail dans l'association sur ce problème, pouvant déboucher sur des journées d'études et des échanges et visant à préciser quels sont, sur ce problème, **les repères doctrinaux, les distinctions lexicales et conceptuelles, les exercices imaginables**, et bien entendu **les pratiques, les démarches**. Pourquoi pas un « colloque » mêlant conférence et ateliers ?

3. Et de nouveau... diffusons le résultats de ce travail au long cours... Bulletin, *Côté-Philo*, site Internet de l'Association ?



BULLETIN D'ADHÉSION OU DE RÉADHÉSION

J'adhère ou je ré-adhère à l'Acireph pour l'année 2006/2007, je paye 25 €. (l'abonnement à *Côté-Philo* version papier est compris dans l'adhésion)

Nom..... Prénom.....

Adresse.....
.....
.....

Établissement.....
.....
.....

Tél..... e-mail.....

Date.....Signature.....

**Bulletin d'adhésion et chèque bancaire ou postal (libellé à l'ordre de l'ACIREPh)
à adresser à : Janine Reichstadt, 108 rue de Turenne, 75003 Paris**

